

FICHE DE SYNTHÈSE – OCTOBRE 2016

Appel à Projets de R&D industriels conjoints Alberta-Canada-France

Durée	Date de publication :	30/09/2016	Date de clôture :	20/12/2016
	Time to Grant :	De 3 à 5 mois	Durée du projet :	À déterminer
Contexte	Financier :	Bpifrance	Opérateur :	Bpifrance
	Description :			
<p>Cet appel à propositions vise à améliorer le partage de connaissances et de technologies entre le Canada et la France à travers des projets collaboratifs et près du marché entre les petites et moyennes entreprises françaises et albertaines/canadiennes.</p> <p>Le domaine d'intérêt cible globalement les produits et/ou services innovants basés sur des technologies (quel que soit le secteur d'application sauf le secteur militaire) ayant un potentiel de marché démontré au Canada, en France et au-delà.</p> <p>Le projet doit démontrer (1) une valeur ajoutée résultant des rôles respectifs bien définis et des contributions bien équilibrées de chacun des partenaires (i.e. pas moins de 25% de chaque côté) et (2) une commercialisation après l'achèvement de la collaboration. Des projets de démonstration pré-commerciaux peuvent aussi être appuyés.</p> <p>Les dépenses éligibles sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salaires • Frais indirects : 20% des salaires • Coûts reliés à la propriété intellectuelle, extension de brevets, etc. • Étude de faisabilité • Étude du marché • Équipement (dépréciation et amortissement) • Gestion de projet et coûts associés (coûts de voyages reliés des participants français) • Implantation et développement de prototypes, modèles, productions pilotes, démonstration, etc. <p>Les projets évalués avec succès seront soumis au réseau EUREKA pour l'obtention du Label EUREKA, une validation reconnue internationalement qui procure un avantage lors de négociations futures avec des partenaires financiers, techniques et commerciaux.</p>				
Budget	Budget global :	-	Budget par projet :	Max. 4,6 millions
	Taux d'intervention par type d'acteur :			
<p>Le financement versé peut couvrir jusqu'à 65% de la valeur du projet (montant minimal de 50K€ et max. de 3M€).</p> <p>Bpifrance offre par ailleurs aux entreprises françaises une aide financière pour couvrir les frais de préparation de leur projet par l'entremise de l'Aide aux partenariats technologiques (APT) – une aide pouvant aller jusqu'à 50 000€.</p> <p>Les entreprises françaises comptant moins de 2 000 employés peuvent recevoir des prêts sans intérêts (communément appelés « avances récupérables »). Le montant de financement global sera partiellement non-remboursable en cas d'échec technique.</p> <p>Les universités et centres de recherche ne sont pas financés ; ils sont les bienvenus comme sous-traitants d'une entreprise française. Les coûts relatifs à la sous-traitance seront pris en compte.</p>				
Analyse	Avantages :		Inconvénients :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de financement assez élevé (65% des coûts directs éligibles + 20% des coûts indirects) 		<ul style="list-style-type: none"> • Consortium d'au moins 1 entreprise française et 1 entreprise canadienne 	
Contact	Site web de l'appel – Coordonnées pour plus d'informations :			
	Site web de l'appel			